



MICROPROGRAMME EN **SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS - TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE ET NOUVEAUX ALIMENTS**

Description

Ce microprogramme conduit à l'obtention de l'attestation d'études de premier cycle.

Il vise à vous permettre d'acquérir quelques principes fondamentaux afin d'être fonctionnel dans le secteur de la transformation des aliments tout en vous permettant une certaine autonomie dans le développement de nouveaux aliments.

Objectifs

Le programme vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Acquérir quelques principes fondamentaux en technologie alimentaire;
- Maîtriser les notions de base de la fonctionnalité des constituants alimentaires;
- Connaître les nouvelles tendances dans le domaine de la transformation des aliments.

Formation à distance

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consultez le site : www.distance.ulaval.ca.

Insertion dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission. Ces programmes sont :

- Certificat en sciences et technologie des aliments;
- Baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Structure du programme

Activités de formation

Cours	Titre	Crédits
STA-1003	Chimie alimentaire	3
STA-2017	Ingrédients et additifs alimentaires	3
STA-2018	Nouveaux aliments	3
NUT-1104	Éléments de nutrition	3

ADMISSION

Candidat titulaire d'un DEC

DEC en sciences, lettres et arts **OU**
DEC en sciences de la nature **OU**
DEC en techniques de diététique **OU**

DEC en techniques de laboratoire - voie de spécialisation en biotechnologies, en technologie des procédés et de la qualité des aliments ou en technologie de la transformation des aliments **OU** autre DEC et avoir réussi les cours suivants :

- Mathématiques NYA, Mathématiques 103-77 ou Mathématiques 103-RE
- Physique NYA (ou 101)
- Chimie NYA (ou 101)
- Biologie NYA (ou 301)

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des DEC-BAC et des passerelles s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

www.dectechniques.ulaval.ca

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.